

Nous sommes aujourd'hui réunis pour le dernier CTAC de l'année.

Comme le CTAC du 30 juin, celui-ci s'ouvre de nouveau sur fond de confinement.

Pour faire écho à votre présentation, nous allons nous aussi faire un tour d'horizon des événements marquants de cette difficile année 2019.

### - Réforme des pôles 3 E, de la DGE et fusion des DIRECCTE

Tout comme la réforme des pôles 3 E, la transformation de la DGE semble toucher à sa fin, mais à quel prix humain ? Ce qui ne devait être qu'une expérimentation s'est transformé en projet à part entière, au détriment des agents. Combien de mécontentements, d'angoisses, de craintes, de burn out, de dépressions auraient pu être évitées si la DGE avait réellement pris la mesure de la dimension humaine dans ce projet ? Au lieu de cela, de nombreux agents se sont retrouvés sur le carreau, livrés à eux-mêmes sans aucune aide, aucun soutien de leur hiérarchie, elle-même touchée par la restructuration. Dans la majorité des postes à pourvoir, la DGE a favorisé l'embauche de contractuels, jeunes pour le plus grands nombre, répondant ainsi plus que favorablement à l'une des mesures phares de la loi de transformation publique : le recours accru aux contractuels. Sud Centrale s'oppose à l'embauche massive de contractuels, car nous sommes persuadés que les compétences existent en interne et qu'elles ne demandent qu'à être utilisées.

A ce jour, certains n'ont toujours pas retrouvé de postes cette année : 33 dans les pôles 3 E et 16 à la DGE. Cela reste déplorable car rappelons-le, ces projets leur ont été imposés et les agents n'ont pas eu leur mot à dire. Et comme si cela n'était pas suffisant, on nous annonce encore la transformation des DIRECCTE en DREETS.

Un point positif cependant : il semblerait que la mésaventure de la DGE ait servi de leçon, et que le ministère n'aura plus recours à ce type de fonctionnement en mode projet. Sud Centrale restera particulièrement attentive à ce sujet.

### - Gestion de la crise sanitaire et Prime COVID

Pour répondre aux impacts de la crise sanitaire sur l'économie du pays, les fonctionnaires du MEFR ont été mis à contribution. Même si tous les agents se sont mobilisés, seul le travail de certains a été reconnu par le versement de la prime COVID. Et bien sûr, là encore, ce sont les catégories A+ et A qui ont été les plus favorisés. Il est regrettable par ailleurs de ne pas avoir eu les critères permettant de toucher ou tel niveau de prime : encore une fois, la plus grande opacité demeure.

Peut-être aurait-il mieux valu reconnaître l'implication de tous les fonctionnaires non pas par l'octroi d'une prime à destination de quelques-uns, créant au passage par là même démotivation, jalousie, et injustice - mais par l'augmentation du point d'indice, gelé depuis 2010. Ceci aurait été une véritable preuve de reconnaissance de la part du chef de l'Etat. Mais il n'en a rien été. Bien au contraire, la destruction de la fonction publique se poursuit, comme en témoigne encore partout la baisse des emplois de fonctionnaires. L'administration centrale n'y échappe malheureusement pas avec une baisse de 89 ETP ! Pourtant nous savons tous ici que le travail ne manque pas !

### - Télétravail

Sur le télétravail, la situation est encore très hétérogène entre directions et services. Un exemple : la DGE qui est prioritairement en charge du soutien aux entreprises a été très rapidement dotée à 90%, alors que SRH3, qui a en charge les politiques sociales à

destinations des agents reste encore sous-doté en matériel informatique, notamment les déléguées d'action sociale. Ne devons-nous y voir là qu'un pur hasard budgétaire ? La question mérite d'être posée.

### - Action sociale

Mais ce n'est pas tout. Vous préparez aussi le démantèlement de l'action sociale ministérielle telle que nous la connaissons aujourd'hui. Son budget est en baisse constante depuis 2009, or dans le contexte économique actuel de baisse du pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice, les agents sont contraints d'y avoir recours de plus en plus. A ce titre, une pétition interfédérale dont vous avez certainement eu vent a été mise en place pour montrer l'attachement des agents de Bercy à leur action sociale.

### - Fusion des instances

Enfin, la loi de transformation de la Fonction Publique et ses lignes directrices de gestion, sont déclinées dans nos directions et nos services, pour mieux réduire les droits des fonctionnaires et les désarmer en réduisant les moyens pour les défendre. Les CAP sont réduites à portion congrue et la fusion des instances a été actée. Comme nous n'avons eu de cesse de le répéter, nous avons toujours été contre cette fusion des CHSCT et des CT. La crise sanitaire nous a donné raison, les CHSCT ayant parfaitement prouvé leur utilité.

Voici en ce qui nous concerne les réflexions que nous inspirent les documents que vous nous présentez à ce CTAC.



---

Vous êtes destinataire de ce message d'origine syndicale conformément aux dispositions de l'article 8 de l'arrêté du 4 novembre 2014 relatif aux conditions générales d'utilisation par les organisations syndicales des technologies de l'information et de la communication dans la fonction publique de l'État. Vous pouvez vous désabonner, à tout moment, en cliquant sur le lien suivant et en envoyant le message de désabonnement sans autre précision : [se désabonner maintenant](#).